

**Bureau du 14 janvier 2008**

**Décision n° B-2008-5872**

commune (s) : Chassieu

objet : **Indemnisation de M. André Martel pour perte de location d'une partie de deux parcelles de terrain agricole situées rue des Roberdières - Convention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 3 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire, sur la commune de Chassieu, de parcelles de terrain nu cadastrées BD 14, d'une contenance de 23 712 mètres carrés et BD 15, d'une contenance de 23 403 mètres carrés.

Ces parcelles sont actuellement occupées par monsieur André Martel, exploitant agricole, suivant bail agricole.

Une partie de ces parcelles, d'une superficie totale de 847 mètres carrés pour 416 mètres carrés et 431 mètres carrés dépendant respectivement des parcelles cadastrées BD 14 et BD 15, est nécessaire à des travaux d'élargissement de la rue des Roberdières à Chassieu.

Aux termes de la convention d'indemnisation agricole qui est présentée au Bureau, monsieur André Martel libérerait les terrains en cause moyennant une indemnité d'éviction fixée à 364 €, soit 0,43 € du mètre carré, admis par France domaine ;

Vu ladite convention ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** la convention qui lui est soumise, relative à l'indemnisation de monsieur André Martel pour perte de location de terrains agricoles situés rue des Roberdières à Chassieu, d'un montant de 364 €.

**2° - Autorise** monsieur le président à la signer.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 1209.

**4° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 671 800 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,